

spouq-info

Avril 2001, numéro 218

Bulletin de liaison du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal

Rapports du Comité exécutif

Marc Lagana
Président

La convention collective

L'Assemblée générale du 3 mai 2000 a adopté un projet de convention collective qui a été durement négocié dans le courant de l'été. L'entente de principe pour le renouvellement de la convention collective, adoptée par l'Assemblée générale du 14 septembre, comprenait des concessions majeures de notre part, notamment en ce qui concerne l'augmentation de la moyenne cible de 36 à 41 sur trois ans. Après des mois de tergiversations au cours desquels l'administration intérimaire nous a imposé un spectacle lamentable sur la question du maintien de la parité entre les professeurs et les étudiants au sein des comités de programme ou conseils de module, nous venons d'en arriver à une entente sur les derniers points en litige.

Le financement des universités

Depuis le début de la saga des « contrats de performance », il y a maintenant plus d'un an, nous nous sommes résolument opposés à cette approche contractuelle, convaincus qu'elle repose principalement sur la contrainte de l'État et la perte d'autonomie des universités en liant le refinancement gouvernemental à la performance. Le contrat de performance imposé à l'UQAM par le Ministère et signé par l'administration intérimaire sortante comporte des obligations de résultats, comme l'augmentation du taux de diplomation à 80 % d'ici 2007 et engage l'université à rationaliser la programmation.

Il s'agit d'exigences qui risquent de dévaloriser la qualité de l'enseignement, de réduire la qualité des programmes d'études et de restreindre l'accessibilité à l'université. L'augmentation spectaculaire de la recherche subventionnée – de 25 % à 40 % – pose d'autres types de problèmes pour les chercheurs. D'une manière générale, l'opérationnalisation de la politique universitaire du gouvernement pousse les universités à adopter des mesures néfastes à l'enseignement et à la recherche.

Comme toutes les universités québécoises, l'UQAM n'a jamais eu besoin de « contrats de performance », mais elle a besoin plus que jamais d'un financement public adéquat pour son fonctionnement et son développement. Malgré le nouveau mode de financement, dont la formule n'est toujours pas connue, et

suite à la page 2

Le mot du président

**LA COURSE EST TERMINÉE :
IL FAUT DÉSIGNER LE GAGNANT**

Le moment est venu pour l'UQAM de se donner un nouveau recteur. Cela fait maintenant plus d'un an et demi que Paule Leduc, de triste mémoire, a démissionné de son poste. Depuis, nous avons eu droit à une administration intérimaire qui a reçu un mandat d'une durée excessive.

Cette situation regrettable pour la gouvernance de l'UQAM aura par contre donné tout le temps voulu à d'éventuels candidats de se manifester. Trois personnes l'ont fait, dont deux ont été retenues par le Comité de sélection. Maintenant que l'exercice démocratique est achevé, il ne reste plus qu'à désigner sans hésitation le nouveau recteur.

C'est ce que nous attendons du Comité de sélection. La compilation du vote exprimé par les individus et les groupes consultés étant terminée, le Comité ne peut que retenir le candidat qui a reçu le plus de voix et le recommander dans les plus brefs délais à un conseil d'administration spécial qui devra transmettre sans tarder sa décision au gouvernement.

Ceci doit se faire au plus tôt, afin de donner au public l'image d'une université capable de se gouverner elle-même.

Marc Lagana

Rapports du Comité exécutif

la correction – importante mais insuffisante – du sous-financement historique de l'UQAM, nous aurons un déficit accumulé de 4,3 M\$ dans le budget de 2002-2003. Autrement dit, l'UQAM n'a toujours pas sa juste part du financement public.

Quelques grands dossiers

Dans le courant de l'année, l'exécutif du SPUQ a été particulièrement impliqué dans les dossiers de la défense du français à l'université, de la commercialisation de la recherche et de l'avenir du Département de physique à l'UQAM.

Le cas de l'entente TAV-UQAM, résiliée en avril de l'an dernier, a soulevé toute la question de la place et de l'utilisation de l'anglais comme langue d'enseignement dans les universités francophones. Ce fut l'occasion d'une prise de conscience du problème et nous avons amorcé un débat au sein du corps professoral au cours de l'année. Le mémoire que le Comité exécutif du SPUQ a soumis à la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, le 20 octobre 2000, est une base solide pour poursuivre le débat. Nous avons publié le texte intégral de ce mémoire intitulé *La sauvegarde du français dans le réseau des universités de langue française du Québec* dans le *SPUQ-Info* d'octobre 2000 (n° 213), ainsi que des réactions à notre position et à la question de la langue d'enseignement dans le *SPUQ-Info* de février 2001 (n° 215).

Le dossier de la commercialisation est particulièrement complexe. Au début du mois d'octobre, la FQPPU a reçu et discuté l'étude réalisée par son comité *ad hoc*, intitulée *La commercialisation de la recherche et de l'expertise universitaires dans les universités québécoises*. Elle a aussi organisé un colloque sur le thème « Mutation du financement universitaire et commercialisation de la recherche : impacts sur l'Université » le 2 mars dernier à Montréal. Dans le numéro 213 du *SPUQ-Info*, nous avons présenté les problèmes

posés par la création d'une société de valorisation des résultats de la recherche, *Valorisation Innovation Plus* (VIP). Nous avons aussi favorisé la discussion sur ces questions au Conseil syndical du 15 novembre 2000. Quant à l'avenir de la physique à l'UQAM, les nombreux appels et interventions en faveur de son sauvetage n'ont malheureusement pas eu le résultat espéré. À sa réunion du 21 novembre 2000, le Conseil d'administration a finalement pris la regrettable décision de fermer le Département de physique d'ici le 1^{er} juin 2001. Naturellement, le syndicat suit le processus amorcé de réaffectation des professeurs du département.

Quelques remerciements

Premièrement, à tous ceux et celles qui ont fait du 30^e anniversaire du SPUQ un grand événement et une grande réussite. Tout particulièrement à Renée Joyal et Michel Fréchette pour l'organisation de la soirée et à Louis Gill et son équipe pour la production tout à fait remarquable de l'album souvenir des 30 ans du SPUQ. Je vous invite à relire le beau compte rendu de Renée Joyal dans le *SPUQ-Info* de mars 2001 (n° 216).

Je souhaite souligner le grand plaisir que j'ai eu à travailler dans les différentes instances externes, notamment au Comité de liaison intersyndical des syndicats de professeurs du réseau de l'Université du Québec (CLIUQ), à la FP-CSN et à la Fédération québécoise des professeurs et professeures d'université (FQPPU), avec les autres membres du Comité exécutif. Nous avons poursuivi notre participation soutenue, avec l'ensemble des syndicats de professeurs, d'employés, et de professionnels du réseau de l'Université du Québec, dans le cadre du Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives (CIRRAC) : moi-même en tant que président du CIRRAC et responsable de son comité de coordination, Pierre Lebus en tant que représentant du SPUQ au CIRRAC, et André Breton en tant que membre du Comité réseau des assurances collectives (le CRAC) et de la Table réseau de négociation.

Enfin, je remercie nos collègues du Conseil d'administration et de la Commission des études pour leur disponibilité, la fidélité de leur engagement et la pertinence de leur contribution. Au CA, Bernard Elie nous quitte, mais Jacques Desmarais et Richard Desrosiers poursuivent le travail pour encore deux ans. À la CE, je souligne la démission cet automne du doyen Marc Turgeon et le départ en sabbatique de Diane Demers et de Bertrand Gervais. Robert Anderson, Jean Boucher, Robert Comeau, Pierre Jasmin et Danielle Pilette continuent pour leur part à bien nous représenter à la CE. □

SPUQ-info

Bulletin de liaison du SPUQ

SPUQ-Info, UQAM

Bureau A-R050

C.P. 8888, succursale Centre-ville

Montréal, Québec, H3C 3P8

Téléphone : 987-6198

Télécopieur : 987-3014

spuq@uqam.ca

<http://www.unites.uqam.ca/spuq/>

Rapports du Comité exécutif

Louis Gill
1^{er} vice-président

D'ivoire en Babel, ou en Pise...

Il s'agit de la Tour, il va sans dire. De la nôtre, cela va de soi, et de la dérive qu'elle a connue à la session d'automne à l'occasion des débats relatifs à l'approbation de deux dispositions de l'entente de principe conclue le 26 juillet pour le renouvellement de la convention collective. La signature définitive de la convention, qui s'annonçait comme une affaire de routine, s'est au contraire trouvée reportée par un incroyable imbroglio à la suite de la décision de l'administration intérimaire de ne plus respecter certains termes de l'entente du 26 juillet. Finalement réglé sans que personne n'en sorte gagnant au terme de plusieurs mois d'une crise larvée, ce différend devait malheureusement faire place à un autre contentieux dont l'élément principal est la reconnaissance, dans la convention collective, du statut et des droits des vice-doyens. Mais une entente vient d'intervenir sur les derniers points en litige et la convention peut maintenant être signée. Il faut s'en réjouir.

Griefs et arbitrages

Sur le front des griefs et des arbitrages par contre, nous avons connu une année moins mouvementée. Deux sentences arbitrales ont été rendues, toutes deux sur des contestations de refus d'embauche. Dans un des deux cas, nous avons eu gain de cause sur le fond, mais sans compensation financière. Dans l'autre, le grief a été rejeté sur une question de délai de prescription. Deux autres griefs ont été l'objet d'une entente à l'amiable à la satisfaction du syndicat, l'une d'elle ayant pour effet d'éliminer une dette de cours imposée à la suite d'une annulation de cours, l'autre dans un cas de contestation du non-respect de la clause 22.15 en vertu de laquelle le traitement d'un professeur qui revient d'un congé d'affectation est celui qui est déterminé par son classement dans l'échelle salariale selon les règles énoncées dans la convention collective, et non le salaire qu'il recevait comme cadre. Des discussions ont également été entreprises en vue du règlement à l'amiable de trois autres griefs.

Lettres d'entente

Vingt-neuf lettres d'entente ont été signées au cours de l'année, dont cinq pour des prolongations de contrat et six

pour des reports d'évaluation ou des suspensions de délais dans la procédure d'évaluation. Les autres portent sur des reports de congés sabbatiques, des dérogations quant au nombre successif de mandats de direction pouvant être exercés, l'octroi d'une permanence à l'embauche, un dégrèvement complet d'enseignement pour une période déterminée, les mandats, compositions et échéanciers des trois comités mis sur pied en vertu de l'entente du 26 juillet, des modalités d'élection à la Commission des études à la suite de la modification de sa composition, etc.

Album souvenir

Dans le cadre de la célébration de notre 30^e anniversaire, j'ai assumé la responsabilité de la production de l'album souvenir de photographies intitulé *Trente ans d'histoire en images*, grâce auquel sont maintenant accessibles pour tous et toutes et fixés pour la postérité des souvenirs qui dormaient jusqu'ici dans les archives. C'est avec le plus grand plaisir que j'ai assumé cette tâche, très lourde, qui est venue s'ajouter aux tâches régulières du Comité exécutif et de la première vice-présidence. C'est aussi avec la plus grande joie que j'ai reçu tous les témoignages de satisfaction qui nous ont été exprimés. Une démonstration éloquente de l'accueil enthousiaste que l'album a reçu est le ralentissement général de travail qu'il a provoqué dans l'Université lorsqu'il a été distribué dans les départements dans la journée du 14 mars, jour de la fête du 30^e anniversaire.

SPUQ-Info

Depuis l'assemblée générale d'avril, huit numéros du *SPUQ-Info* ont été publiés, six de douze pages et deux de seize pages. Cette année encore, le *SPUQ-Info* n'a cessé de s'affirmer comme journal de grande qualité traitant de questions qui suscitent beaucoup d'intérêt au sein de la collectivité universitaire. J'ai été heureux d'en assumer la responsabilité, comme je l'ai fait chaque année depuis mon arrivée au Comité exécutif, il y a sept ans. Je remercie tous ceux et toutes celles qui ont collaboré par leurs articles, de manière régulière comme les membres du Comité exécutif ou ponctuelle comme plusieurs autres, à faire de notre bulletin ce qu'il est. Je remercie aussi encore une fois Michel Leclerc et Céline Beaulieu du secrétariat du syndicat dont la compétence et l'ardeur au travail sont la garantie de la qualité technique du bulletin. □

Rapports du Comité exécutif

André Breton
2^e vice-président

Tout juste rentré de congé sabbatique, j'ai repris le poste de 2^e vice-président pour une année seulement, leur ai-je dit, mais quelle année! Qui aurait cru que j'allais dès l'été consentir à hausser définitivement la moyenne cible de l'UQAM, ce à quoi je me serais refusé comme professeur?

Faire partie du Comité exécutif du SPUQ comporte donc sa part de compromis « politiques », c'est-à-dire syndicaux, même si l'essentiel de la tâche consiste plutôt à assumer des responsabilités statutaires.

Concertation CE / CA

De l'embrouillamini du calendrier universitaire à l'esbroufe du contrat de performance, sans oublier la saga de la parité aux conseils de programme, Marc Lagana et moi-même avons parfois de tels menus à débattre avec nos collègues membres des « instances », certains lundis de concertation précédant la réunion mensuelle de la CE ou du CA.

Je suis toujours impressionné par la qualité et le sérieux mis à l'examen des volumineux dossiers de la Commission des études par nos collègues commissaires Robert Anderson, Bertrand Gervais, Diane Demers, Robert Comeau, Danielle Pillette, Jean Boucher (Marc Turgeon ayant démissionné) et Pierre Jasmin (venu compléter à sept la part professorale de la Commission). La rigueur est du même ordre chez nos collègues Bernard Élie, Jacques Desmarais et Richard Desrosiers, membres du Conseil d'administration, où les questions organisationnelles et budgétaires prédominent. L'exercice de concertation se révèle toujours fructueux, et il faut souligner le dévouement requis par un tel engagement.

CRAC, CIRRAC et Table réseau de négociation

Je représente le SPUQ au Comité réseau des assurances collectives (CRAC) et à ce titre, je siège au Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives (CIRRAC). J'ai accepté cette année de joindre la composition syndicale (à cinq) de la Table réseau de négociation, qui langoureusement cherche à dégager des accords affectant les régimes de retraite (difficile!) ou d'assurances (plus simple). De fait, notre principal défi concerne le RRUQ, quant à l'intégrité des prestations futures et au maintien de l'accès à la retraite à 60 ans sans réduction actuarielle.

Le SPUQ joue un rôle très actif dans la concertation syndicale réseau, et l'apport de mes camarades Marc Lagana, président du CIRRAC, et Pierre Lebuis, qui y exerce notre droit de vote avec force arguments, consolide notre représentation.

La retraite gagne en popularité

Avec près de 300 collègues âgés de 55 ans et plus, c'est une trentaine de départs annuels à la retraite qui prévaudra cette décennie durant. Faute de place, nous avons même dû refuser quelques inscriptions à la séance des trois vendredis de mars consacrée à la préparation à une proche retraite. Merci aux collègues Francine Noël et Renée Houde pour leur apport, ainsi qu'à M^{me}Carole Meloche, de la Caisse d'économie.

Nous avons aussi tenu en novembre une journée de planification financière en vue d'une retraite plus lointaine, à l'intention des 45 ans et plus. Beaucoup de nouveaux collègues arrivent par ailleurs à l'UQAM à 35, 38 et 40 ans avec de faibles provisions de retraite et des perspectives de carrière somme toute assez brèves (moins de 25 ans), ce qui soulève la question d'une démarche spécifique à leur endroit. J'ai eu enfin le privilège et le plaisir de conseiller celles et ceux qui souhaitaient étudier leurs hypothèses de retraite.

Et pour conclure...

Je terminerai avec les dons et appuis en rappelant que le SPUQ dispose d'une enveloppe budgétaire annuelle de 13000 \$ à cet effet. Des 79 demandes reçues et soumises au Conseil exécutif, 69 ont été agréées, le fait marquant étant l'atteinte de l'objectif fixé à 35 % de notre budget pour ce qui est du soutien financier du SPUQ aux syndicats en grève ou en difficulté. Les nombreux témoignages d'appréciation reçus confirment l'à-propos de notre aide.

J'ai été peu présent cette année dans ces autres lieux d'importance que sont le Comité de liaison intersyndical (professoral) de l'Université du Québec (CLIUQ), la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) – notre collègue André Hade y accomplit un fort travail – et la fédération CSN à laquelle le SPUQ est affilié. N'ayez crainte, Louis Gill, Renée Joyal, Marc Lagana et Pierre Lebuis, valeureux compagnons de chaque journée, y ont pourvu ardemment.

J'ajoute enfin que la qualité du travail de notre personnel (Michel Leclerc et Céline Beaulieu, mille mercis!) contribue grandement à l'efficacité de notre action syndicale. □

Rapports du Comité exécutif

Pierre Lebuis
Secrétaire

Le secrétariat au quotidien

Les activités du secrétariat qui sont bien connues (correspondance et transmission de dossiers aux personnes et groupes concernés, convocation des instances syndicales, etc.) peuvent paraître banales et assez routinières; c'est négliger le fait que dans la vie d'un syndicat comme le SPUQ, avec l'abondance des dossiers et l'étendue d'action qui est la nôtre, le quotidien est rarement routinier et n'est jamais banal.

Deux personnes qui œuvrent au quotidien en étroite collaboration avec les membres du Comité exécutif peuvent amplement en témoigner: Céline Beaulieu et Michel Leclerc du secrétariat du SPUQ. Grâce à leur précieux concours, l'intense activité syndicale quotidienne peut se dérouler sans problème et il est possible de réaliser avec soin des activités particulières, comme les fêtes du 30^e anniversaire du SPUQ, à titre d'exemple. Je tiens à les remercier pour leur professionnalisme que ma fonction de secrétaire me permet de constater jour après jour. Je veux d'ailleurs signaler que ce professionnalisme ne s'est pas démenti au cours des derniers mois, alors que nous étions engagés dans des négociations pour le renouvellement de leur convention collective, négociations qui ont d'ailleurs mené à une entente le 4 avril dernier.

Tâches particulières et représentations externes

Une des tâches spécifiques du secrétaire est de voir, avec le Secrétariat des instances de l'UQAM, à ce que soient comblés les postes des représentants professoraux dans les instances académiques (Conseil d'administration, Commission des études, Sous-commission des ressources). Au cours de la présente année, trois élections ont été organisées à cet égard.

Pour ce qui est des autres tâches du secrétaire, j'aimerais d'abord signaler que j'ai poursuivi, en étroite collaboration avec le 1^{er} vice-président, mon travail au Comité des relations de travail. De plus, en matière d'application de la convention collective, conformément à l'entente de principe intervenue en juillet dernier qui prévoyait la création de trois comités d'étude, j'ai participé, comme membre représentant le Comité exécutif, au Comité d'étude des effets de la hausse

de la moyenne cible au premier cycle. Ce comité devrait produire son rapport au cours du mois de mai. J'ai aussi continué, cette fois en lien avec le président et le 2^e vice-président, à siéger au Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives (CIRRAC) où j'ai agi comme représentant et porte-parole du SPUQ.

Par ailleurs, j'ai été désigné comme représentant du SPUQ au Groupe de travail sur l'éducation de la CSN. Ce groupe de travail réunit une quinzaine de personnes représentant entre autres l'exécutif de la CSN, les fédérations (j'y suis d'ailleurs en raison de l'affiliation du SPUQ à la FP) et les Conseils régionaux.

Diffuser l'information et encourager la participation

Parmi les dossiers qui passent entre les mains du secrétaire, il y a de l'information concernant des activités spécifiques organisées par des organismes auxquels nous sommes affiliés (CSN et FQPPU). J'ai cherché au cours de la présente année à diffuser le plus largement possible l'information pertinente et à assurer la plus grande participation possible de représentantes et représentants du SPUQ à ces activités. Mentionnons entre autres la sensibilisation entourant la Marche mondiale des femmes, la Journée internationale des femmes, la Marche des peuples des Amériques et la tenue de différents colloques (formation continue, santé et sécurité au travail, commercialisation de la recherche, situation des professeurs d'université, forum sur le travail au 2^e Sommet des Peuples des Amériques).

Cette participation à diverses activités de solidarité avec des membres d'autres syndicats, il me reste à l'encourager auprès de mes collègues professeurs et professeuses pour assurer la relève au sein même de notre propre syndicat. En entendant récemment s'exprimer, à un colloque sur la mondialisation et l'éducation, des personnes venant du Brésil, du Pérou et d'Haïti, j'ai compris avec encore plus d'acuité l'importance de l'organisation syndicale dans une société démocratique. C'est un bien précieux... mais combien fragile.

Après quatre années à plein temps dans la vie syndicale, j'estime avoir déjà fait ma part pour la préservation de ce bien collectif. Le départ de trois collègues du Comité exécutif m'incite cependant à accepter un nouveau mandat pour travailler à assurer cette relève syndicale dont nous avons toutes et tous besoin pour défendre la mission de l'université et garantir des conditions de vie et de travail favorables à l'exercice de notre fonction de professeurs et professeuses.

Rapports du Comité exécutif

Renée Joyal
Trésorière

Nombreuses, variées, stimulantes, telles ont été, au cours de l'année qui s'achève, les tâches reliées à la fonction de trésorière. Elles peuvent être réparties entre les tâches statutaires, celles associées à la trésorerie et celles découlant de mandats du comité exécutif.

Les tâches statutaires

Pour ce qui est de la trésorerie proprement dite, il s'est agi d'abord de veiller à ce que les dépenses correspondent aux postes budgétaires approuvés par le conseil exécutif et l'assemblée générale et à ce que les comptes payés soient adéquatement justifiés; ensuite d'assurer le suivi tant des cotisations versées à la CSN et à la FQPPU que des divers investissements du SPUQ. L'état des résultats pour la période du 1^{er} avril 2000 au 31 mars 2001 a confirmé la bonne santé financière de notre syndicat et m'a permis d'élaborer des prévisions budgétaires compatibles avec le maintien de nos objectifs et de nos activités.

Les tâches associées à la trésorerie

Le Salon des professeurs et des professeures : après des mois de septembre et octobre difficiles, le Salon a connu un bon rythme de croisière à la suite des modifications apportées aux heures d'ouverture et à la composition du menu. De nombreux ouvrages, monographies, numéros de revues ou rapports de recherche publiés par des professeures et professeurs ont pu y être vus; notre collègue Jean-Guy Meunier y a également exposé, durant la session d'hiver, une série d'aquarelles qui ont été hautement appréciées par les habitués et visiteurs du Salon.

Le Comité de gestion de la caisse d'économie : il est de tradition que le trésorier ou la trésorière du SPUQ fasse partie du comité de gestion du Centre de services du personnel de l'UQAM (Caisse d'économie de la culture), tradition à laquelle je n'ai pas dérogé. Cette année encore, le Centre affiche des résultats plus qu'encourageants. On sait par ailleurs que le Mouvement Desjardins va supprimer sous peu la Fédération autonome des Caisses d'économie. Le Centre, tout comme la Caisse d'économie de la culture, s'est opposé avec vigueur à ce changement et a fait connaître sa position aux instances concernées.

La soirée de Noël : il est également de coutume au SPUQ de confier l'organisation de la soirée de Noël à la personne responsable de la trésorerie; cette année, l'événement a réuni plus de trois cents personnes, dont de nombreux collègues à la retraite que nous sommes toujours heureux de revoir.

Mandats du comité exécutif

La sauvegarde du français : dans la perspective des audiences de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec et compte tenu de la création, à l'UQAM, d'un comité chargé d'étudier la question de la langue d'enseignement et de l'intégration des étudiants allophones à l'université, le Comité exécutif m'a demandé d'élaborer et de rédiger un mémoire portant sur tous les aspects de la question non seulement à l'UQAM, mais dans l'ensemble des universités de langue française du Québec. Le mémoire, qui a fait l'objet de discussions au conseil exécutif et au conseil syndical, a été publié dans le n° 213 du *SPUQ-Info* et présenté à la Commission des États généraux le 11 décembre 2000.

Le Comité d'étude sur les salaires hors taux : le Comité exécutif m'a demandé de faire partie, à titre de coprésidente, du comité d'étude sur les salaires hors taux mis sur pied en vertu de l'entente intervenue entre le SPUQ et l'administration de l'UQAM le 26 juillet 2000. Ce comité a tenu huit réunions au cours desquelles il a entendu divers témoignages, reçu de nombreux documents et discuté d'un projet de rapport. Au moment d'écrire ces lignes, le rapport du comité en est au stade de la rédaction.

La soirée du 30^e anniversaire du SPUQ : le Comité exécutif m'a également confié la responsabilité d'organiser la soirée du 30^e anniversaire du SPUQ. Cette fête de la mémoire et de la solidarité a réuni près de trois cents personnes dans une ambiance amicale agrémentée par la bonne chère et des prestations musicales inoubliables.

Au terme de cette année (trop) bien remplie, je tiens à dire à mes collègues du Comité exécutif et aux membres du personnel du SPUQ à quel point j'ai apprécié leur compagnonnage marqué au coin du respect et de la bonne humeur. Si j'ai pris la décision de ne pas solliciter un nouveau mandat, ce n'est certes pas faute d'intérêt pour les tâches syndicales, mais en raison d'engagements de recherche et de publications contractés avant ma venue au Comité exécutif et qu'il me serait très difficile de tenir en y demeurant. Merci à toutes les personnes avec qui il m'a été donné de collaborer durant cette année mémorable! □

*L'ajustement structurel des universités québécoises***« Réinvestissement »: les chiffres sonnent faux!**

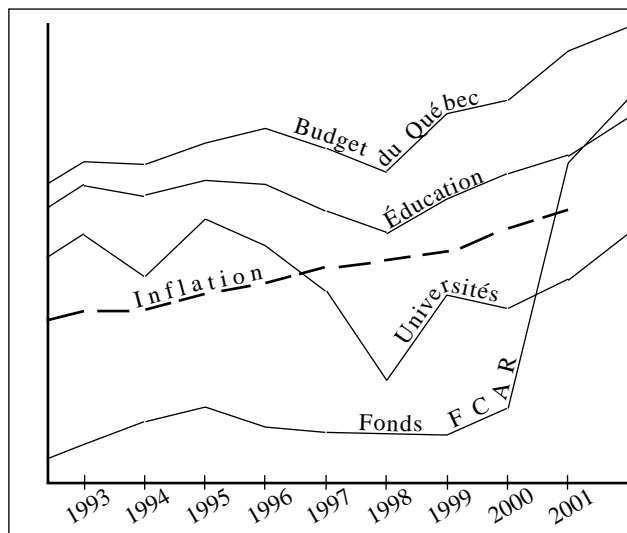
André Breton
2^e vice-président

Le seul surplus budgétaire de un milliard et demi cette année au Québec représente la somme retirée du financement des universités québécoises depuis l'engagement tête baissée dans la bataille du déficit zéro. On sait amèrement, aujourd'hui, que l'« effort collectif » du redressement des finances publiques a porté fruit!

On sait aussi que l'opération fédérale-provinciale a été menée d'un même souffle, tout comme les détournements de fonds vers de nouveaux organismes et des fondations privées, et maintenant des fiducies et des réserves, réallouent la quasi-totalité de sommes redevenues autrement disponibles pour les universités, écoles ou hôpitaux.

En prenant pour référence l'année budgétaire 1994-1995, les crédits budgétaires du Québec seront supérieurs de 15,4% en 2001-2002, ceux de l'éducation de 8,4 %, mais ceux des universités n'auront pas encore rattrapé cette année de rêve! Tenant compte de l'inflation (13,3 %) pour la période, il manque cette année plus de 200 M\$, et c'est un milliard et demi cumulatif qui aura été soustrait au financement des universités pendant sept années d'ajustement structurel.

Le « réinvestissement » – au compte-diplômes! – des contrats de performance cache mal une volonté de mise au pas de l'autonomie des universités, conviées désormais à la productivité sous couvert d'excellence, à la valorisation par-delà l'innovation, à l'encadrement de fortune tant qu'un millier de professeures, de professeurs leur manqueront.



La figure ci-dessus représente schématiquement les données du tableau ci-dessous, l'évolution des éléments nominatifs pour la période avant, pendant et après les années de compressions budgétaires. On y observe facilement que le définancement des universités a été sauvage, beaucoup plus marqué que nécessaire(?) par l'objectif du déficit zéro.

Par contre, le minuscule fonds FCAR, comprimé lui aussi pendant cinq ans, et par la suite intégré au nouveau ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, est appelé à jouer un rôle étendu aux sciences naturelles et au génie, selon le vœu énoncé dans la *Politique québécoise de la science et de l'innovation*, publiée en janvier dernier par le ministre Jean Rochon. Le MRST vient par ailleurs de passer sous la tutelle de M^{me} Pauline Marois, la nouvelle ministre d'État à l'Économie et aux Finances. □

Année	Budget du Québec	Éducation	Universités	F C A R
2001-2002	49 516 321 100 \$	10 350 058 100 \$	1 539 391 700 \$	72 566 600 \$
2000-2001	48 119 409 200 \$	9 856 531 100 \$	1 443 942 300 \$	68 314 300 \$
1999-2000	45 323 035 200 \$	9 628 412 200 \$	1 382 978 900 \$	51 485 000 \$
1998-1999	44 529 610 400 \$	9 316 978 100 \$	1 412 100 500 \$	49 713 000 \$
1997-1998	41 281 340 800 \$	8 886 105 100 \$	1 234 859 600 \$	49 741 400 \$
1996-1997	42 586 402 200 \$	9 160 992 300 \$	1 419 680 900 \$	49 856 100 \$
1995-1996	43 729 290 800 \$	9 497 033 100 \$	1 513 829 300 \$	50 206 100 \$
1994-1995	42 899 252 900 \$	9 545 099 500 \$	1 570 374 500 \$	51 546 000 \$
1993-1994	41 681 525 200 \$	9 357 042 800 \$	1 451 232 900 \$	50 543 500 \$
1992-1993	41 816 920 700 \$	9 492 451 400 \$	1 536 742 800 \$	49 031 500 \$

Source : Livre (annuel) des crédits, Conseil du Trésor (avec les ajustements comparatifs requis)

Compte-rendu d'un colloque de la CSN

Santé et sécurité au travail : Quel bilan? Quelles perspectives?

Roland Savard et Bertin Trottier
Département des sciences biologiques
Comité SST du SPUQ

Pour certains, la santé et la sécurité au travail ne sont malheureusement qu'une question de sous. Pour d'autres, il ne s'agit de rien de moins que de leur qualité de vie, quand ce n'est pas tout simplement de leur santé physique et mentale, de leur vie de famille.

La situation des personnes en milieu de travail est si préoccupante que les quatre grandes centrales syndicales du Québec (FTQ, CSN, CSQ et CSD) ont décidé d'organiser depuis l'automne 2000 une vaste campagne sous le thème «Priorité-Prévention-Partout». Ainsi après une première phase d'intervention auprès des instances politiques et après la semaine nationale en santé et sécurité au travail (semaine du 13 novembre 2000), les centrales ont décidé de poursuivre leur action par la production d'un plan d'action interne dans chaque centrale, la production d'un dépliant comme outil commun et une présence dans chaque secteur.

Bilan, analyses, interventions

Dans ce cadre, la CSN a récemment organisé pour ses diverses fédérations un colloque de deux jours intitulé *Bilan et perspectives*. La 1^{re} journée du colloque a débuté par la présentation d'un bilan annuel en SST pour chacune des six fédérations (Affaires sociales, Foresterie, Métallurgie, Services publics, Commerce et la nôtre, celle des professionnelles (sic).

La conseillère Micheline Boucher a ensuite présenté le modèle intégrateur en santé mentale et sur les lieux d'intervention du syndicat. Son exposé a permis de diviser le modèle des tensions psychiques en trois phases, soit la phase des réactions psychophysiologiques et comportementales, la phase des pathologies réversibles et la phase des atteintes irréversibles. De plus, on a pu identifier plusieurs facteurs de risque, des stratégies personnelles, des facteurs de solutions et finalement des solutions envisageables.

La session s'est poursuivie en ateliers spécifiques à chaque fédération. Dans celui de la FP, un conférencier a d'abord présenté le cadre législatif en santé et sécurité au travail

depuis 1979-1980, les applications, des statistiques et les mesures de prévention. L'atelier s'est terminé avec une discussion sur les mutuelles de prévention. Il s'agit là essentiellement d'un outil dont se sont dotées les industries pour réduire la note de la facture que la CSST les force à cotiser pour fins de compensations.

La violence au travail

La matinée de la seconde journée a débuté par la présentation de Chantale Arousseau sur la violence organisationnelle avec force exemples concrets, notamment de violence à l'endroit des femmes. Cette approche globalisante a été fort stimulante car elle a permis de prendre conscience de l'ampleur des effets dévastateurs de ce genre de violence qui est à la fois sournoise et destructrice, tant au niveau des motivations des travailleuses et travailleurs qu'au niveau de leur santé physique et mentale. L'essentiel de sa conférence sera d'ailleurs disponible sur Internet dans les mois qui viennent. L'échange qui a suivi a été particulièrement animé et le rapport Blais de 1992, intitulé *La qualité de vie au travail, la santé et le bien-être chez les professeures et professeurs de l'UQAM*, y a refait surface et s'est avéré encore plein d'actualité.

L'après-midi a été consacré à une plénière où l'on a présenté une synthèse des ateliers des six fédérations. Là aussi de nombreux exemples frappants ont été relatés. Le monde du travail est non seulement sombre, les individus se sentent dépersonnalisés, aliénés par leur milieu de travail, les vies personnelles craquent de toutes leurs coutures, l'épuisement n'est plus que physique mais fréquemment mental tout autant, les *burnout* (épuisement professionnel) camouflent purement et simplement des dépressions profondes, quand on n'en vient pas tout simplement à une élévation alarmante des cas de suicide.

Des pistes

La journée s'est terminée sur une note moins pénible avec des présentations de la Chaire en gestion de la santé et de la sécurité au travail de l'Université Laval. Les pistes? Intervenir à trois niveaux : primaire, soit la prévention,
suite à la page 9

Quoi de neuf en matière d'accès à l'égalité?

Ginette Legault

*Département d'organisation
et ressources humaines*

*Coprésidente du Comité paritaire
d'accès à l'égalité SPUQ-UQAM*

Le Comité sur les femmes en milieu universitaire de la FQPPU a organisé un colloque à Montréal les 15 et 16 mars dernier, dont le thème était « *Carrières et conditions de vie des professeures d'université. Nouvelle conjoncture, nouveaux enjeux* ».

Ce colloque a permis de mettre en exergue des pratiques et des politiques institutionnelles dans les universités au Québec qui ont un impact direct sur les carrières et les conditions de travail et de vie des professeures et professeurs, notamment en matière d'harmonisation entre vie professionnelle et vie personnelle/familiale (congés sabbatiques, congés de maternité, régimes de retraite, assurances collectives, etc.). Il a également été abondamment question des règles de financement et d'organisation de la recherche qui prévalent depuis quelques années et de leur incidence sur l'aménagement de la tâche et des horaires.

Les échanges ont été fructueux et ont mené à la formulation d'un certain nombre de propositions d'action. L'une d'elles a trait à la nomination des titulaires des Chaires de recherche du Canada et au recrutement des ressources professorales à partir des postes octroyés dans le cadre du *Programme stratégique de professeurs-chercheurs, volet « établissement de nouveaux chercheurs*» du Fonds FCAR. Il a été proposé que la FQPPU assure la promotion des principes d'accès à

l'égalité pour les femmes, déjà entérinés dans la plupart des universités québécoises par le biais des conventions collectives ou par une politique institutionnelle en la matière, en ce qui concerne l'attribution des postes obtenus par le programme du Fonds FCAR et le choix des titulaires des Chaires de recherche du Canada.

Fait intéressant, le Comité paritaire d'accès à l'égalité SPUQ-UQAM avait déjà engagé cette action de sensibilisation en mars dernier par le biais d'une lettre adressée aux directions des facultés et départements de l'UQAM.

Le comité qui regroupe les professeures Ginette Legault, Monique Lemieux, Julie Lafond et Élène Cliche, ainsi que Jean-Paul Legrand, Brigitte Groulx (Andrée Rochon en l'absence de B.Groulx) et Lucie Fleury pour la partie patronale, a également organisé une tournée départementale en décembre et janvier dernier. Cette tournée d'information et de sensibilisation a permis de rejoindre une dizaine de départements dont le taux de mixité est inférieur à 25 % et qui ont obtenu des postes de professeures, professeurs au cours de la dernière année. Cette tournée se poursuivra au cours de l'année. Elle se veut une occasion d'échanges avec les directions de département sur les conditions de travail des professeures et sur les stratégies de recrutement de candidates, là où les professeures sont encore sous-représentées.

Soulignons enfin que le Comité a organisé un débat-midi le 20 avril, dont le thème était *La conciliation des responsabilités professionnelles et personnelles des professeures et professeurs de l'UQAM: bilan et pistes d'action*, avec la participation notre collègue Louise Vandelac comme conférencière invitée. □

Santé et sécurité au travail

suite de la page 8

notamment par le recours à un modèle intégrateur complet comme celui de la CSN; secondaire, par la reconnaissance et la gestion des tensions en utilisant des outils relevant de plusieurs disciplines et non du seul domaine physique et finalement tertiaire : gérer les crises et «ramasser les pots cassés» puisque c'est bien souvent de cela qu'il s'agit. L'essentiel des travaux de la Chaire est d'ailleurs disponible sur son site internet (cgsst.fsa.ulaval.ca/smt3).

En conclusion, il est très significatif de constater que le milieu de travail connaît sensiblement les mêmes maux d'un bout à l'autre de son spectre, soit du travail davantage physique jusqu'au travail surtout intellectuel de niveau universitaire.

Les travailleurs sont trop souvent invités à s'adapter à leur milieu, alors que c'est le milieu qui devrait être adapté à l'être humain qui y œuvre, ainsi qu'en font foi nombre de réussites en ergonomie, notamment en Scandinavie.

La recette du succès consiste en rien de moins qu'à œuvrer aux trois niveaux simultanément. Ceci ne se réalisera que par la recherche d'appuis (syndicats, entreprises, comités SST, membres individuels). Il faudra aussi consentir à des investissements, procéder à une analyse de la situation et du risque et à une planification serrée de l'intervention. Le succès est à ce prix et c'est à cette tâche que les différents partenaires sont conviés à œuvrer pour sortir les travailleuses et travailleurs de la morosité, pour ne pas dire du marasme et les relancer vers la satisfaction du travail bien fait que plusieurs évoquent avec un souvenir ému. □

Le Forum syndical du Sommet des Peuples des Amériques

« Nous sommes ici pour changer les règles du jeu! »

Georges Campeau
Département des sciences juridiques

Le Forum syndical qui s'est tenu dans le cadre du Sommet des Peuples a fourni l'occasion à des syndicalistes des Amériques d'échanger sur les enjeux soulevés par l'intégration économique continentale. La journée s'est déroulée en deux temps. D'abord une présentation des effets de l'ALÉNA sur les droits syndicaux et le marché du travail; puis des discussions sur l'élaboration de revendications et de stratégies pour en contrer les effets négatifs pour les travailleurs et les populations. Les débats ont donné lieu à plusieurs interventions intéressantes. En voici quelques-unes.

Les effets de l'ALÉNA sur les droits syndicaux et le marché du travail

L'accord éventuel de la ZLÉA (Zone de libre-échange des Amériques) s'inscrit dans le prolongement des accords de libre-échange conclus au plan continental, dont l'ALÉNA en vigueur depuis 1993. Il s'inscrit dans la même logique néolibérale qui domine l'ordre économique international depuis le début des années 1980.

L'ALÉNA, comme entente commerciale, ne contient aucune définition relative au droit du travail. Cependant, les syndicats ont négocié un accord parallèle (ANACT, l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail) pour encourager le maintien ou le développement de normes du travail élevées. Or, cet accord parallèle s'est révélé complètement inefficace pour assurer l'exercice des droits syndicaux des travailleuses et travailleurs mexicains et empêcher la dégradation de leurs conditions de travail, comme devait le souligner Marta Ortega, syndicaliste œuvrant dans le secteur des *maquiladoras*, entreprises installées dans des zones franches frontalières des États-Unis.

Les travailleuses sont particulièrement affectées par des conditions de travail pénibles et indignes, certaines risquant le congédiement dès qu'elles sont enceintes. La vingtaine de plaintes déposées en vertu de l'ANACT n'ont pas conduit à un seul jugement qui ait fait avancer les droits des travailleuses et travailleurs concernés. Même si le Mexique est doté d'une législation du travail, son application s'avère

très aléatoire. Avec la complicité des autorités politiques locales et de leaders syndicaux corrompus, les transnationales déploient un attirail de répression pour contrer l'organisation de syndicats indépendants (congédiements, arrestations, liste noire de militants syndicaux, etc). D'ailleurs, l'arrivée au pouvoir de Vicente Fox n'aurait rien changé au climat anti-syndical régnant dans les *maquiladoras*.

Les effets de l'ALÉNA sur les droits syndicaux sont ressentis dans l'ensemble des pays membres, comme devait l'expliquer John Sweeney, président de la centrale américaine AFL-CIO. L'ouverture des marchés résultant de l'ALÉNA devait entraîner une prospérité économique qui se traduirait par une augmentation des salaires des travailleurs des trois pays. Or, c'est le contraire qui s'est produit: les travailleurs américains et canadiens ont vu leurs salaires stagner et les salaires mexicains ont connu une chute de 20 %. De plus, l'ALÉNA est devenu un instrument de chantage à l'endroit des travailleurs américains: les menaces de déménagement au Mexique sont courantes pour contrer les revendications salariales ou faire accepter des baisses de salaires. L'ALÉNA ce n'est pas l'ouverture du marché mais plutôt l'expansion du pouvoir des grandes multinationales. Et Sweeney de poser la question : si l'ALÉNA s'est révélé si dommageable pour les travailleurs et les populations, qui a intérêt à pousser pour une conclusion rapide d'un accord de la ZLÉA?

Les effets de cette intégration économique se font également sentir au Québec comme devait le relater Lise Poulin, vice-présidente de la CSN, en citant l'exemple de la compagnie Celanese qui a procédé à une fermeture de son usine de Drummondville pour redéployer ses opérations au Mexique. La délocalisation de la compagnie Philips de St-Jérôme à Sao Paulo au Brésil est également citée en exemple.

Des revendications et des stratégies pour le monde syndical

Comment faire pour que la ZLÉA soit autre chose qu'une Charte des droits et libertés des sociétés transnationales? Quelle stratégie doit adopter le mouvement syndical? Pour les organisateurs du Forum, l'intégration continentale est

un défi de taille pour les travailleurs syndiqués, mais que la plupart sont prêts à relever. Des exemples sont donnés où des organisations syndicales ont pu faire valoir des droits dans le cadre d'accords de commerce. Ainsi, le syndicaliste argentin Baniello a fait état d'expériences syndicales réalisées dans le cadre du MERCOSUR. Des groupes de travail formés d'organisations syndicales des différents pays membres ont été mis sur pied pour étudier l'impact de l'accord sur l'emploi, pour négocier une Charte sociale et une Déclaration des droits du travail pour les pays du MERCOSUR.

Mais un autre son de cloche s'est fait entendre: Luis Carlos Prates (CUT-Brésil) est venu dire qu'il était impossible de donner un statut social à la ZLÉA, qu'il n'était pas question d'accepter la ZLÉA. «Nous nous sommes assez pliés aux exigences du FMI, de la Banque mondiale pour le remboursement de notre dette, nous ne pouvons donner plus. Ce que nous devons faire plutôt c'est mondialiser les luttes, les grèves... »

La déclaration finale du Forum

La déclaration finale du Forum réaffirme la nécessité que les organisations syndicales soient associées aux prises de

décisions concernant les travailleurs et les travailleuses; que soit intégré à tout éventuel accord commercial le respect des droits fondamentaux du travail reconnus par l'Organisation Internationale du Travail; qu'un mécanisme d'ajustement adéquat soit inclus dans l'accord pour que la main-d'œuvre affectée par l'ouverture des marchés puisse avoir la possibilité de se trouver un autre emploi et enfin qu'on mette en œuvre des mécanismes favorisant l'amélioration des conditions de vie et de travail et de la protection sociale.

Différentes initiatives sont prévues au niveau syndical: surveillance des entreprises et des gouvernements, collaboration entre les différentes organisations syndicales (échanges de renseignements, conférences syndicales régionales, etc.).

Le Forum a permis des échanges et des solidarités. Ainsi, un représentant syndical cubain venu expliquer que l'exclusion de Cuba du Sommet des Amériques n'était que le prolongement de l'embargo américain à l'endroit de son pays a été longuement ovationné.

Comme le soulignait la syndicaliste Marta Ortega, nous sommes ici pour changer les règles du jeu. □

Dans la suite du Sommet des peuples des Amériques

Contre les visées des multinationales,
affirmons les droits des travailleuses, des travailleurs et des peuples

**Participons à la manifestation du 1^{er} mai,
fête internationale des travailleuses et des travailleurs**

Le 1^{er} mai

Rassemblement à 18 h 30

**Parc Lafontaine
angle Calixa-Lavallée et Sherbrooke**

Assemblée générale

Judi 26 avril à 12 h 30,

(Repas léger sur place à partir de midi)

**au Studio-théâtre Alfred-Laliberté (J-M400)
du Pavillon Judith-Jasmin**

Principaux points à l'ordre du jour :

- modifications aux statuts et règlements;
- adoption des états financiers et des prévisions budgétaires;
- élection des membres du Comité exécutif et des représentants de secteur au Conseil exécutif.

Au Comité exécutif : 5 postes à combler. Au moment d'aller sous presse, trois candidatures étaient confirmées: Marc Lagana (Histoire), présidence; Pierre Lebus (Sciences religieuses), 1^{re} vice-présidence; Pierre P. Tremblay (Science politique), 2^e vice-présidence.

Au Conseil exécutif : 7 postes à combler (un par secteur). Au moment d'aller sous presse, trois candidatures étaient confirmées : Paul Chamberland (Lettres, langues et communications), Lucille Beaudry (Science politique et droit) et Bernard Bélanger (Éducation); ce dernier se dit aussi disponible pour un des postes du Comité exécutif. Toute autre candidature peut être présentée jusqu'au moment du vote en Assemblée générale.

x x x x x

L'Assemblée générale du SPUQ sera immédiatement suivie d'une **assemblée d'élection** pour combler les postes de représentantes, représentants professoraux au **Conseil d'administration**(1), à la **Commission des études** (2) et à la **Sous-commission des ressources** (2).

Candidatures annoncées (la période de mises en candidature est close) :

Conseil d'administration (un poste à combler, deux candidatures) : François Bergeron (Mathématiques), et Lucie Robert (Études littéraires).

Commission des études (deux postes à combler, deux candidatures) : Claude-Yves Charron (Lettres, langues et communications) et Renée Joyal (Science politique et droit).

Sous-commission des ressources (deux postes à combler, deux candidatures) : René Côté (Science politique et droit) et Yvon Fauvel (Sciences de la gestion).

SOMMAIRE

• Mot du président	1
• <i>Rapports du Comité exécutif</i>	
• Président, Marc Lagana	1
• 1 ^{er} vice-président, Louis Gill	3
• 2 ^e vice-président, André Breton	4
• Secrétaire, Pierre Lebus	5
• Trésorière, Renée Joyal	6
• L'ajustement structurel des universités québécoises – « Réinvestissement » : les chiffres sonnent faux! <i>André Breton</i>	7
• Santé et sécurité au travail : Quel bilan? Quelles perspectives? Compte rendu d'un colloque de la CSN <i>Roland Savard et Bertin Trottier</i>	8
• Quoi de neuf en matière d'accès à l'égalité? <i>Ginette Legault</i>	9
• Le Forum syndical du Sommet des Peuples des Amériques « Nous sommes ici pour changer les règles du jeu » <i>Georges Campeau</i>	10